

## DÉCLARATION D'INFOPÊCHE

L'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique (INFOPÊCHE) suit de près les discussions sur les thonidés tropicaux au sein de la Sous-commission 1.

INFOPÊCHE est déçue pour la non-adoption d'une mesure de gestion des thonidés tropicaux au cours de cette session. Le rapport du SCRS invite à la prudence car même si la matrice de la stratégie de Kobe incite à l'augmentation du TAC, le graphe de Kobe indique que la trajectoire du stock du thon obèse est entre le jaune et le vert et même plus proche du quadrant jaune.

INFOPÊCHE remercie les CPC qui ont soutenu que toute augmentation du TAC actuel doit être assortie de mesures fortes pour protéger les juvéniles en vue d'accroître la productivité du stock.

INFOPÊCHE invite toutes les CPC de la Sous-commission 1 à se souvenir du conseil du Japon qui a dit un jour que « La mesure ne doit pas équitablement satisfaire les CPC, mais la bonne mesure est celle qui mettra tout le monde équitablement insatisfait ».

Depuis près d'une décennie, les réunions de la Sous-commission 1 sont devenues un forum où tous les membres sont d'accord sur leur désaccord à chaque réunion.

Il est temps de mettre fin à ce cycle récurrent de désaccord et INFOPÊCHE encourage le président de la Sous-commission 1 à continuer dans ses efforts actuels et à poursuivre ses consultations auprès des CPC pendant les réunions intersessions afin qu'un accord soit trouvé en 2023.

INFOPÊCHE souhaite que cette déclaration soit traduite dans les trois langues et annexée au rapport de la réunion.